

RÉSEAU

230 000 salariés
bas-rhinois suivis

Association interentreprises de santé au travail, AST 67 dispose de 45 centres médicaux dans le Bas-Rhin, animés par une centaine de médecins. Entre l'aide méthodologique aux entreprises, l'évaluation des risques professionnels des salariés (dont les risques psychosociaux) et la formation, AST 67 suit 18 000 entreprises et 230 000 salariés.

SONDAGE EXPRESS

Le stress au travail a-t-il augmenté ces dernières années?

100% Oui

Opinions exprimées par les fans de Tout le Bas-Rhin sur Facebook

GUIDE

Le Forum sur les
risques psychosociaux

En partenariat avec le Conseil Général:
Le 20 octobre au palais des congrès de Strasbourg
de 9h à 11h30 et 14h à 16h30
Stands d'information jusqu'à 18h
Entrée libre - inscriptions souhaitées sur:
www.ast67.org

■ santé

« IGNORER LE STRESS AU TRAVAIL EST CONTRE-PRODUCTIF »

Plutôt que de stress, il faudrait parler de risques psychosociaux sur le lieu de travail, car le stress n'est qu'un de leurs effets. Le docteur Françoise Siegel, médecin spécialiste en santé au travail et médecin référent pour les risques psychosociaux d'AST 67, travaille ce sujet depuis une dizaine d'années. Rencontre.

TLBR: Qu'entend-on par risques psychosociaux au travail ?

FS: On parle souvent de stress, qui ne résume pas à lui seul la problématique. Les risques psychosociaux, ce sont tous les risques professionnels pour la santé physique et mentale du salarié. Dans ce terme il y a une dimension individuelle ou psychologique, ainsi qu'une dimension collective ou sociale. Ces risques proviennent d'une mauvaise régulation des tensions dans l'entreprise. Cependant, il ne s'agit pas d'un problème de personnes. Autrement dit: ce n'est pas un problème de mauvais manager qui stresse ses collaborateurs; et qu'il suffirait donc de le changer pour que tout s'arrange. Il s'agit ici de politique de management et d'organisation globale du travail. C'est « politique » et c'est toute la difficulté du sujet, car les entreprises rechignent à s'y engager alors qu'il s'agit d'un enjeu économique pour elles.

TLBR: Pour en revenir au stress au travail, quelles en sont les manifestations ?

FS: Il faut savoir de quoi on parle. Le stress est une réaction biologique indispensable. L'être humain est paramétré pour gérer des situations de stress aigu: le téléphone sonne, c'est votre supérieur qui n'est pas content, cela déclenche une émotion mais le problème va se régler relativement rapidement.

Le stress chronique, lui, est néfaste. Quand, de manière durable, un salarié est confronté à des exigences démesurées par rapport à ses ressources, que ce soit réel ou seulement perçu comme tel, son organisme va d'abord se mobiliser, résister puis finir par s'épuiser.

Des signes minimes, puis des pathologies, physiques et psychiques parfois graves, vont apparaître. La forme ultime est le suicide. On a également observé des cas de mort subite de salariés.

TLBR: Les risques psychosociaux sont-ils en augmentation et pourquoi ?

FS: Au cours des 10 dernières années, ils ont émergé de manière importante, et dans des secteurs jusque-là épargnés.

Pourquoi? Le contexte de travail a changé. D'une logique de production, nous sommes passés à une logique client, de service, rapide, en évolution constante. Les nouvelles technologies pour leur part, ont accru le contrôle individualisé des salariés: les premiers stressés ne sont pas les cadres qui ont une certaine autonomie dans leur travail, mais ceux dont les tâches sont paramétrées, sans marges de manœuvre. Autre phénomène: l'entreprise ne sait plus faire preuve de reconnaissance envers ses salariés. La perte d'identité est aussi un événement causal: avant on avait un métier, on

était reconnu en tant que professionnel, aujourd'hui nous sommes tous polyvalents, alors qui sommes-nous, où sont nos repères?

L'individualisation croissante dans le monde du travail n'est pas à négliger non plus: lorsqu'il a un problème, le salarié est aujourd'hui tout seul pour y faire face.

Ces logiques se répercutent comme facteurs de stress sur les salariés et l'entreprise lorsqu'elles ne sont pas régulées.

Le coût du stress au travail est énorme (entre 1,2 et 2 milliards en France en 2000). C'est une bombe à retardement pour les entreprises.

Il est urgent que les entreprises s'approprient le sujet car déjà, certains suicides sont reconnus comme accident du travail et certaines dépressions au titre de maladie à caractère professionnel; sans compter le coût de l'absentéisme et du turnover en général. ■